

Format pour l'organisation du

Trophée de Lyon

(à la date du 1^{er} janvier 2017)

Objet : L'objet de ce document est de présenter le « Trophée de Lyon », tournoi simultané organisé dans les comités, préparatoire aux 1^{ers} Internationaux de bridge de France.

La France accueille les championnats du monde de bridge.

La FFB a été retenue pour organiser les prochains championnats du monde de Bridge qui auront lieu à Lyon du 12 au 26 août 2017. Nous souhaitons partager cet honneur avec l'ensemble des bridgeurs français.

À cet effet, la FFB organise le **Trophée de Lyon** un simultané national, auquel chaque licencié pourra participer dans son comité :

Une date à retenir : le samedi 25 février 2017.

Ce simultané fera l'objet d'un classement open national et d'un double classement au niveau de chaque comité (Open et handicap réservé aux paires sans joueur 1^{ère} série au niveau de chaque comité).

La formule du handicap est $[IV \text{ max} - (\text{somme des deux IV})]/K$ avec $IV \text{ max} = 120$ et $K=6$ pour chaque séance.

Tous les participants seront primés en points de performance et 25 % des participants gagneront des invitations pour participer aux 1^{ers} internationaux de France à Lyon en parallèle des championnats du monde.

La dotation en point de PP ou de points d'experts sera exceptionnelle !

Au niveau de chaque comité les gagnants de l'open recevront chacun 30 PP et ceux du handicap 15 PP. Des PP seront attribués à tous les participants (pour les 2/3/4^{èmes} séries, la meilleure attribution sera retenue) Ces PP pourront être transformés en PE conformément au règlement des compétitions.

En plus des attributions au niveau comité, les 20% mieux classés du classement national open, recevront des attributions supplémentaires de PP. Les premiers recevront 60pp chacun.

Les invitations pour participer à l'une des deux épreuves (Open ou Mixte) des 1^{ers} Internationaux de France de Bridge seront distribuées en fonction des classements Open et handicap au niveau de chaque comité (un même comité peut organiser l'épreuve dans plusieurs centres).

Elles seront attribuées pour moitié selon le classement scratch et pour moitié selon le classement handicap, réservé aux paires sans 1^{ères} séries.

Ainsi, les 4^{èmes}, 3^{èmes} et 2^{èmes} séries auront toutes leurs chances de gagner une invitation pour Lyon !

Organisation pratique du Trophée de Lyon :

Deux séances de 24 à 26 donnes, le samedi 25 février 2017

1^{ère} séance : début entre 12h30 et 14h30

2^{ème} séance : début entre 17h et 20h00.

Nombre de tables minimum par comité : 15 tables

Nombre de tables minimum par centre : 9 tables

Date limite pour inscrire un centre d'organisation : 15 janvier 2017.

Date limite d'inscription des participants dans les comités : 20 février 2017.

Dotation : tous les participants seront dotés en PP et PE.

Droits d'inscription :

30 € par joueur pour les deux séances.

15 € pour les juniors.

Point de contact pour l'organisation : Assistance FFB

Point de contact pour les inscriptions : Secrétariat du comité organisateur.

Afin de permettre au plus grand nombre de tenter de gagner des invitations pour Lyon, les comités qui ne pourraient organiser le Trophée de Lyon le 25 février, ont la possibilité d'organiser à une autre date un tournoi « spécial Lyon » qui pourrait être doté des mêmes attributions au niveau du comité (PP, PE, invitations) mais pas des attributions au niveau national puisque ce tournoi n'aura pas été en simultané avec le Trophée de Lyon.

Invitations pour les 1^{ers} internationaux de France et attributions de PE/PP

Le trophée sera doté dans chaque comité d'invitations pour participer gratuitement à l'un des deux grands événements des 1^{er} internationaux de France de Bridge, le Mixte du 13 au 15 août ou l'Open du 16 au 18 août 2017.

25% au moins des participants gagneront ces invitations individuelles, non cessibles.

À Lyon, ces deux épreuves seront organisées en deux catégories, la seconde étant réservée aux paires sans premières séries. Ainsi tous les qualifiés auront la possibilité de jouer lors des 1^{ers} internationaux de France, dans une compétition du niveau de leur choix.

Les invitations seront attribuées à partir des classements open et handicap (paires sans joueur de 1^{ère} série) établis dans chaque comité de manière à garantir un même pourcentage de participants invités dans chaque comité. Les règles d'attribution sont les suivantes :

- Au moins 25% des paires participantes gagneront des invitations.
- Des invitations seront attribuées dans les catégories open et handicap (en cas de nombre impair de tables, le nombre d'invitation sera arrondi au nombre supérieur)
- Quand une paire est éligible à une invitation dans les deux catégories, elle sera retenue sur le quota open.
 - o Cet ordre vise à privilégier la venue à Lyon de paires de 2/3 et 4^{èmes} séries ;
 - o Cependant, au plus 40% des paires disputant le handicap dans un comité pourront bénéficier d'invitations (cela pourrait se produire si la grande majorité des joueurs sont 1^{ère} série). Dans ce cas, ces invitations seront réaffectées sur le classement open.

Ce trophée fera l'objet d'une double attribution de PP et de PE :

- Au niveau du comité 30 PP aux premiers de l'Open et 15 PP aux premiers du handicap. Tous les joueurs recevront au moins 2 PP. Pour les joueurs Handicap, seule leur meilleure attribution sera retenue.
- Au niveau national 60 PP aux premiers de l'Open. 20% des participants seront récompensés (au moins 2 PP).

Chaque joueur invité sera libre de jouer avec le (ou la) partenaire de son choix à Lyon, l'invitation reçue, étant personnelle et non-cessible.

L'inscription aux épreuves de Lyon sera de la responsabilité des joueurs et devra être faite sur le site web « Lyon 2017 » à partir du 1^{er} mars 2017.